

Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - AVENANT N°1 À LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2021-2023 ENTRE LA CAN ET LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMÉRIQUE (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2022

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noélie FERREIRA à Mélina TACHE, Marcel MOINARD à Thierry DEVAUTOUR, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - AVENANT N°1 À LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2021-2023 ENTRE LA CAN ET LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMÉRIQUE (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2022

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Rappel du Contexte :

Les entreprises du numérique constituent un écosystème dynamique et en plein développement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Cette croissance est confortée par les enjeux et les besoins permanents de leurs principaux clients : les Mutuelles d'assurances, les Administrations présentes localement, les PME/PMI et ETI installées en Région.

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération du Niortais a engagé des partenariats afin d'accompagner les acteurs de la filière et leurs projets pour répondre de façon utile et efficace à leurs besoins :

1. Soutenir les entreprises dans leurs démarches de développement, d'innovation, de recrutement et de formation,
2. Investir dans l'aménagement du territoire,
3. Renforcer l'image du territoire.

Ces trois axes de travail ont été mis en œuvre au fil du temps, par l'intermédiaire d'évènements marquants pour le territoire, dans le cadre d'une animation pilotée par la Communauté d'Agglomération du Niortais avec l'apport de partenaires dont le Réseau Des Professionnels Du Numérique (SPN) fait partie et qui est l'un des plus impliqués de par son statut de Cluster :

- Salon Niort Numéric (8 éditions + 2 live sessions de Niort Numeric),
- 2 Job dating par an depuis 2013,
- 6 Hackathons depuis 2015,
- Petits déjeuners thématiques, Afterworks, conférences,
- Réunions thématiques régulières,
- Création de l'accélérateur French Assurtech en partenariat avec les mutuelles d'assurance du territoire,
- Mise en place de nouvelles formations supérieures,
- Ouverture de l'espace Niort TECH...

Les axes de développement de la filière :

Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite se positionner sur quatre axes stratégiques pour créer les conditions favorables au développement de la filière numérique sur son territoire :

- 1) SOUTENIR la mise en œuvre d'une dynamique collaborative autour des entreprises de la filière numérique,
- 2) CREER des conditions attractives pour la création ou la venue d'entreprises de la filière,
- 3) ACCOMPAGNER le développement des nouvelles formations pour les besoins futurs du secteur,
- 4) FAVORISER l'aménagement numérique sur le territoire (locaux spécialisés...).

Le partenariat avec le Réseau des Professionnels du Numérique (SPN) : renforcer la démarche partenariale et l'animation de la filière.

Le Réseau Des Professionnels Du Numérique (SPN), reconnu Grappe d'entreprises en 2011, accompagne depuis plus de 10 ans la structuration et le développement de la filière numérique régionale et l'intégration des technologies numériques dans les entreprises tous secteurs d'activités confondus.

Ainsi, dans le cadre d'une convention triennale conclue (2021-2022-2023), la Communauté d'Agglomération du Niortais et le Réseau Des Professionnels Du Numérique (SPN) ont souhaité s'associer et proposer des actions destinées à accompagner la filière sur le territoire.

Les actions proposées :

Ces actions sont de nature à renforcer le travail partenarial entre l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Trois types d'actions sont proposés et seront conduites par le Réseau Des Professionnels Du Numérique (SPN), en lien avec les besoins du territoire :

- 1) Actions collectives pour les entreprises du territoire : conférences thématiques, participation à l'enquête menée par la Communauté d'Agglomération du Niortais sur la filière, organisation d'évènement pour le développement des réseaux professionnels, lettre de veille, action collectives dans le cadre de Niort Numérique Responsable, ... ;
- 2) Accompagnement individuel des entreprises dans leur projet stratégique de développement (international, performance globale...) ;
- 3) Relais d'information et soutien des actions du territoire en faveur de la filière (relais auprès des réseaux professionnels des actions de Niort TECH, communication, participation au cas par cas aux évènements organisés et notamment implication forte dans l'évènement annuel INNN 2022 en octobre prochain).

Subvention sollicitée en 2022 par le Réseau Des Professionnels Du Numérique (SPN) pour permettre l'application du plan d'action :

Pour permettre l'application du plan d'action 2022 (développé dans l'avenant à la convention cadre 2021-2022-2023 joint à cette délibération), il est proposé de verser une subvention de 45 000 € pour l'année 2022 à l'association SPN, Réseau des Professionnels du Numérique.

La subvention sera versée en deux fois : 60% du montant de la subvention 2022 tel que précisé dans la convention cadre et le solde sur présentation du bilan des actions menées au cours de l'année.

Un rapport d'activité de l'année 2022 est exigé pour présenter le résultat des actions menées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais et pour mesurer leurs impacts.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'attribution de la subvention de 45 000 € au titre de l'année 2022 au Réseau Des Professionnels du Numérique (SPN) avec un versement en deux fois comme détaillé dans l'avenant n°1 à la convention cadre de partenariat,
- Approuve le plan d'action proposé dans l'avenant n°1 à la convention cadre de partenariat joint en annexe joint,
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer l'avenant n°1 à la convention cadre de partenariat avec le Réseau Des Professionnels du Numérique (SPN),
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président